



Aux gués de Maisoncelles

Ça vaut le détour

1

Le pont piétonnier

Selon la légende locale, ce pont et ce gué auraient été aménagés au XIe siècle pour faciliter le passage de Guillaume le Conquérant et de sa suite.



2

Le lavoir et la fontaine

Le lavoir est construit fin du XIXe siècle, sur un terrain donné à cet effet par Fernand Liard, maire adjoint de la commune de Montigny. Situé en contrebas de la route, au bord de l'Ajon, le lavoir, rénové en 2025 est accessible par un petit chemin longtemps foulé par les lavandières. A proximité de l'édifice, la fontaine de Saint-Sulpice est réputée pour soigner les maladies de la peau.



3

L'église Saint-Sulpice

L'extérieur de la nef de l'église est orné d'une corniche à modillons géminés sous une arcature en ogive. L'architecture des colonnes de l'arcade entre le cœur et la nef permet de dater l'édifice au XIIIème siècle. Les arêtes de poissons des murs permettent de témoigner de son origine.



Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE VIRE

Place Charles de Gaulles
14310 Villers-Bocage
Tél. +33 (0)2 31 77 16 14
contact@paysdevire-tourisme.fr
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr

Circuit
N°45



Pays de Vire
Collines de Normandie



Aux gués de Maisoncelles

En cas d'urgence



112 | secours à partir d'un portable

Vous rencontrez des soucis sur votre itinéraire ?

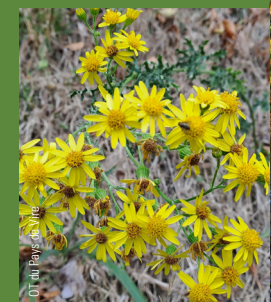
N'hésitez pas à les signaler sur la plateforme, cela permet d'améliorer la qualité de nos circuits.

sentinelles.sportsdenature.fr

5,6 km
1h 15

Dénivelé cumulé positif 108m

2025 - Mise en page : OT Pays de Vire - Ne pas jeter sur la voie publique



Calvados Attractivité
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
tourisme@calvados.fr
www.explore-calvados.com

Une mission du
Département du Calvados.



Calvados
UN AMOUR DE NORMANDIE

Départ de Maisoncelles-sur-Ajon

Balisage

- bonne direction
- changement de direction
- mauvaise direction

Aux gués de Maisoncelles

Pas à pas

D De la place du village, prendre aussitôt à droite la route du Galletay et après les virages, au croisement du chemin des Enclos, tourner à droite.

1 Au débouché du chemin, au hameau Le Faudet, descendre la route à droite. Au stop, continuer par la route à gauche et dans le bas de la descente, bifurquer à droite vers le passage à gué (en cas de fortes pluies, le passage peut être impossible et le contournement reste possible par la D171).

2 Au carrefour (variante possible en prenant le chemin à droite et retour vers le parking de départ 0.8 km) traverser la route et grimper la route du Mont (point de vue sur votre gauche).

3 Dans une courbe, emprunter le chemin à droite et en laisser un à gauche un peu plus loin.

4 Au croisement de chemins, tourner à droite. A la route, prendre à gauche sur 200 mètres et juste à l'entrée de Préaux-Bocage, prendre un chemin en oblique à droite. Après une descente assez raide, laisser un chemin à droite et passer le pont piétonnier en pierre.

5 Au calvaire, monter à droite le chemin et à l'intersection suivante, contourner par la gauche l'église. Laisser à gauche le chemin de la Rivière et poursuivre rapidement en face le chemin de la Cour des Fresnes. A l'angle d'une maison, tourner à droite. Au calvaire, continuer en face par le chemin des Enclos. Laisser un chemin privé à gauche et à l'intersection suivante, rejoindre par la droite la route menant vers le parking de départ.

